



Ligue scolaire régionale volleyball

2016-2017

Rencontre
28-29 janvier 2017
Baie-Comeau

1. Lieu de la compétition :

Stade Médard-Soucy (Cégep de Baie-Comeau), gymnase de la polyvalente des Baies et gymnase de l'École Secondaire Serge-Bouchard.

POUR REJOINDRE UN ATHLÈTE OU UN ENTRAINEUR

Le jour : 418 589-1595 Stade Médard-Soucy (Cégep de Baie-Comeau)

Le soir : 418 589-1301 École Secondaire Serge-Bouchard

À venir Polyvalente des Baies

2. Accueil & Hébergement :

- École secondaire Serge-Bouchard
- Polyvalente des Baies
- **À compter de 20 h le vendredi soir**
- Le coût d'hébergement : **5 \$ /soir/athlète**

Confirmer vos besoins à Cindy Hounsell avant ou pour jeudi le 19 janvier 2017 minuit par courriel à : chounsell@cote-nord.rseq.ca

N.B.

L'état du lieu d'hébergement sera vérifié par l'entraîneur ou l'accompagnateur avant et après la rencontre. **S.V.P. Replacer les pupitres avant de partir. Merci!**

- **Tout bris sera à la charge de l'école représentée par l'équipe ou les équipes qui utiliseront ce local.**
- **Nous exigeons la présence d'un entraîneur ou accompagnateur dans le local d'hébergement. Cette personne est responsable du local, du respect du couvre-feu et de la discipline durant toute la durée de la rencontre.**
- Il est défendu de manger et de boire dans les locaux d'hébergement.
- Couvre-feu : **22 h 00** Athlètes dans locaux d'hébergement.
22 h 30 Lumières éteintes.

Horaire des locaux d'hébergement :

- Vendredi le 27 janvier : 20 h 00 à 8 h 00
- Samedi le 28 janvier : 16 h 00 à 9 h 00
- Dimanche le 29 janvier : **9 h 00** les équipes doivent avoir quitté les locaux.

Le local de musculation de l'ESSB sera disponible à compter de 7 h 00 (dimanche) pour déposer les bagages et sera barré jusqu'au départ des équipes.

3- RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE CONCERNANT CONSOMMATION DE BOISSON OU DROGUE

Un athlète, un entraîneur, un accompagnateur ou un responsable de délégation pris en possession de boisson alcoolique ou en possession de drogue et/ou en état d'ébriété sur les lieux d'hébergement ou de compétition (incluant vestiaires et douches) est exclu de l'événement et est suspendu automatiquement pour 1 an de toutes les activités offertes par le sport étudiant et le dossier sera soumis au comité de discipline.

4- Services :

- Douches et vestiaires : Toute la durée de la rencontre.
- Premiers soins : Appariteur Service des Loisirs VBC.
- **Déjeuners : Seront servis à la Polyvalente des Baies (de 6h30 à 8h) et à l'École Secondaire Serge Bouchard de 6 h 30 à 9 h 00 (aucun déjeuner ne sera servi après) (samedi et dimanche).**

N.B. Les détenteurs de coupons seront servis en priorité lors des déjeuners.

- **Dîners : vous seront servis à l'endroit où vous jouez (cégep, polyvalente des Baies et école Secondaire Serge Bouchard) entre 11 h 00 et 13 h 30 (aucun dîner ne sera servi après 13 h 30) (samedi et dimanche).**
- **Cantine : Sur tous les sites/ collations et breuvage seulement de 10 h à 16 h.**

5- Comité organisateur :

Coordonnateur:	Carl Pineault, Club de Volley-ball B-Plus
Responsable plateaux & compilation:	Jean-Luc Béland, Club Volley-ball B-Plus
Responsable des arbitres:	Jean-Luc Dorion
Responsable des marqueurs :	Manuel Gagnon
Responsable hébergement :	Carl Pineault, Club de Volley-ball B-Plus
Personne-ressource:	Cindy Hounsell, Directrice RSEQCN

6- Horaire (en annexe)